

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 4

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
 du Canton 15 c. } la ligne ou
 de la Suisse 20 c. } son espace.
 de l'Étranger 25 c. }

Vieux souvenirs militaires.

1815-1834

Depuis l'organisation militaire du canton de Vaud, qui date de l'année 1815, les compagnies de chaque bataillon d'élite avec leurs recrues, étaient appelées successivement pendant un mois à l'école militaire.

A cette époque, l'école durait toute l'année, été et hiver.

La caserne n° 1 suffisait alors. La caserne n° 2 servait d'entrepôt. L'espace compris entre ces deux bâtiments était occupé par la gendarmerie.

Chacune des compagnies commandée à son tour dans les huit arrondissements militaires faisait son entrée au Château, sapeurs et tambours en tête. Il y avait alors affluence de monde dans le quartier de la Cité ; on était curieux de voir la tournure qu'offrait telle compagnie dont plusieurs de ses hommes, revenant des régiments étrangers, en portaient encore l'uniforme. C'est ainsi que les habits rouges et bleus de ciel contrastaient avec les bleus foncés.

La compagnie était attendue dans le péristyle du Château par les instructeurs chargés de sa répartition en chambrées. Parmi ceux-ci, on peut citer MM. Ls Bégoz, lieutenant-colonel, instructeur-chef, — Guignard, de la Vallée, dit le terrible, — Landry, Greyloz et Gonthier.

On se levait à la diane pour aller prendre son café au lait ou son chocolat, les uns à la Tournelette ou chez la mère Chapuis, les autres au Petit Caporal, près de la fontaine de la Cité-Devant, où se trouve aujourd'hui le bureau télégraphique.

La troupe, réunie devant la caserne, se rendait, tambour battant, sur Montbenon, pour l'exercice. La batterie cessait toutefois depuis le bas du Chemin-Neuf jusqu'au bout du Grand-Chêne. Elle rentrait à la caserne dans le même ordre pour la soupe, à onze heures.

La garde montante était répartie comme suit :

1° Le poste du Château et deux hommes spécialement désignés pour monter la garde d'honneur en grande tenue, à la porte du Landammann.

2° Le deuxième poste était celui de l'Hôpital. Le deuxième étage de ce bâtiment était affecté à la détention, la maison pénitenciaire n'existant pas encore.

3° Le poste d'Ouchy, qui fournissait un factionnaire devant la poudrière située au bord de la

route, entre l'église et le village. La consigne de jour et de nuit consistait à empêcher de fumer en passant sur ce point ; aussi entendait-on souvent crier : « A has la pipe ! » Il n'était guère question du cigare, qui était alors une rareté.

A cette époque, et jusqu'en 1834, où les compagnies cessèrent de passer à l'école, pour faire place aux détachements de recrues de tout le canton, la cuisine était faite par des femmes. Le sapeur coupait le bois, allait à la poste et faisait les commissions. Les soldats de garde, sous la conduite du fourrier, allaient chercher la viande à la boucherie, et la portaient suspendue à des crochets, s'entendant appeler par les gamins et les servantes : *Raudze bouli*.

Les hommes de corvées allaient chercher le pain à la boulangerie du Champ-de-l'Air, et le portaient à dos dans de grands sacs, en passant par la Route-Neuve. Les gamins criaient alors : « Venez voir les ânes ! » et les saluaient du *Hah ! Hi-Hah !*

Le soir, à la retraite, outre les deux factionnaires devant les armes et devant la caserne, on en plaçait un troisième dans le corridor situé sous la salle du Grand Conseil à un endroit appelé « la chèvre ». On racontait qu'à minuit une chèvre venait rendre visite au factionnaire et qu'il devait avoir des feuilles de choux dans sa giberne, afin de la bien recevoir. La chose ne manqua pas d'être prise au sérieux par plus d'un nouveau débarqué.

Telle est à grands traits l'aspect de notre école militaire jusqu'en 1834.

(A suivre.)

M^{me} Amable Tastu, née Voiart, vient de mourir à Paris, à l'âge de 86 ans. Toutes ses œuvres littéraires et tout particulièrement ses œuvres poétiques se font remarquer par une correction et une habileté de facture, qu'on trouve rarement dans les poésies des femmes. Notre patrie suisse doit un sincère hommage à la mémoire de Mme Tastu, car personne n'a chanté le *Serment des trois Suisses*, avec une inspiration plus large, des vers mieux frappés et plus harmonieux. Il suffit, pour s'en convaincre, de rappeler quelques strophes de cette superbe pièce :

Ils étaient là tous trois. A travers les nuages,
 La lune révélait sur leurs mâles visages,
 D'un héroïque espoir les présages vainqueurs ;
 Sous leurs habits grossiers, battaient de nobles cœurs.

Un serment généreux sort de ces bouches pures,
Et l'écho menaçant, par l'écho répété,
Redit de monts en monts avec de sourds murmures ;
Liberté ! Liberté !

On l'entendra ce nom que la Suisse réclame,
Comme un céleste accord retentir d'âme en âme ;
Et, déjà descendu de ces sommets déserts,
Puissant, mystérieux, il plane dans les airs.
A toute heure, en secret, du peuple qu'on opprime,
Un pouvoir inconnu ranimant la fierté,
Dit au cœur assez fort pour ce fardeau sublime :
Liberté ! Liberté !

Liberté, c'est ton jour ! ce sol est ton empire !
Là, nulle ambition sous tes traits ne conspire ;
D'un peuple pauvre et fier, toi seule armes les mains.
Sur ces pics sourcilleux, vierges de pas humains,
L'aigle au vol indompté semble te rendre hommage,
Le bleu miroir des lacs réfléchir ta beauté,
Et le bruit des torrents dire à l'écho sauvage :
Liberté ! Liberté !

Recherches sur Calino.

Il est presque journellement question de Calino dans la petite presse. C'est l'endosseur de toutes les naïvetés et de toutes les bourdes actuelles. Mais qu'est-ce que c'est que Calino ? D'où vient Calino ? Est-ce un personnage réel ou imaginaire ?... Voilà ce que beaucoup de gens se demandent.

L'opinion la plus accréditée est que Calino était un apprenti peintre, un *rapin* (terme familier par lequel on désigne, dans les ateliers de peinture, le jeune élève chargé des travaux les plus grossiers et des commissions). Théodore Barrière et Fauchery ont adopté cette supposition dans leur comédie intitulée : *Calino*, représentée au théâtre des Variétés, il y a une trentaine d'années ; pièce amusante et touchante à la fois, qui retraçait les ahurissements, les crédulités d'un souffre-douleur d'atelier.

A cette époque, la légende de Calino était en pleine formation, mais elle ne renseigne qu'à demi sur le type. Les frères de Goncourt, dans une de leurs publications ont tracé ce portrait : « Un grand corps monté sur des jambes d'échassier ; tête blonde, inculte, les yeux bonasses, la tête balant en avant ; le profil d'une canne à bec de corbin ; une voix obstruée de bredouillements, des vêtements trop larges sur son corps maigre, faisant rire tout le monde et laissant rire tout le monde. »

Les mêmes auteurs ont réuni quelques-unes de ses naïvetés les plus caractéristiques.

— Moi, disait Calino, j'aime mieux la lune que le soleil. Le soleil, à quoi sert-il ? Il vient quand il fait jour ! Au lieu que la lune, ça sert à quelque chose : ça éclaire.

Une autre fois.

— Sont-ils bêtes, ces gens qui donnent une lettre à un commissionnaire ! Ils se figurent qu'il la porte, il ne la porte presque jamais. Moi, quand je veux être sûr, je vais avec le commissionnaire.

Et encore :

— Je n'aime pas les lâchetés ; quand j'écris une lettre anonyme, je la signe toujours.

On venait de donner à Calino une canne ornée d'une très belle pomme de Saxe. La canne étant trop grande pour lui, il coupe la pomme.

— Pourquoi n'avez-vous pas rogné votre canne par en bas ? lui demanda-t-on.

— C'était en haut qu'elle me gênait.

Un de ses amis le prie de lui rapporter des allumettes qui aillent ; Calino remonte avec les allumettes.

— Cré matin ! s'écrie l'ami, après la cinquième ou sixième ; elles ne vont pas.

— C'est drôle, murmure Calino, je les ai toutes essayées.

On vint lui apprendre, au milieu de la nuit, la mort d'un parent qu'il aimait beaucoup. — Ah ! s'écria-t-il, comme je serai affligé demain quand jeme réveillerai !

Si l'on sait peu de chose sur la vie de Calino, dit Charles Monselet, on est du moins à peu près fixé sur sa fin. Il mourut, en 1849, d'une attaque de choléra. Il faut bien mourir de quelque chose.

Le dernier des Villaz.

II

Marguerite causait peu, elle avait le caractère sauvage de la nature où Dieu avait placé son berceau. Au près d'elle, Rodolphe perdait son attitude tapageuse et provoquante ; il se sentait embarrassé et timide ; il rougissait parfois en lui répondant ; sa verve, qui en faisait le boute-en-train des réunions, était comme tarie et il avait des moments de profonde tristesse, sans qu'il pût en découvrir la cause. Cette jeune femme, d'une beauté pure et radieuse, exerçait sur lui un pouvoir mystérieux et fascinateur.

Il ne la voyait que rarement ; mais le jour où cela arrivait, son sommeil était agité et peuplé de rêves extraordinaires. Et, le lendemain, en se promenant sur la terrasse de son château, à l'air frais du matin, salué par le chant des oiseaux, il penchait mélancoliquement la tête ; il lui semblait que quelque chose manquait à son cœur, qu'il était seul au milieu de cette fête universelle d'amour. Il allait alors s'asseoir sous une charmille, et là, s'enfonçant dans sa rêverie, il s'imaginait entendre le frôlement d'une robe entre les branches, et le pas argentin de Marguerite sur le sable de l'allée : la jeune fille s'avançait en souriant, grande, belle, flexible, le front hautain, l'œil noir et profond, la bouche demi-close, comme une statue grecque descendue de son piédestal.

Rodolphe tendait les bras vers la blanche vision. Hélas ! à ce moment, il revenait à lui en sursaut, et la décevante réalité le plongeait dans un état de torpeur, jusqu'à ce que ses amis l'entraînaient de nouveau dans le tourbillon des plaisirs ou d'une chasse effrénée. Au retour, on le forçait à boire, et pour un moment le vin le retrem-pait ; il y retrouvait son insouciance et sa gaieté.

Mais la réaction n'était que plus violente. A travers les vapeurs dont son esprit était encore enveloppé, la figure dédaigneuse de Marguerite lui apparaissait ; bientôt la jeune fille lui tournait le dos et s'éloignait d'un air indifférent. Alors il maudissait ses dérèglements, il se frappait la tête et jurait de changer de conduite.

Un matin du mois d'août, Rodolphe fut tiré de son sommeil de meilleure heure que de coutume : il avait